

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 23-2021

Nombre de membres	
- En exercice : 15	
- Présents : 8	
- Absents : 7	
Nombre de suffrages exprimés	
Pour : 8	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 04/10/2021	
Date d'affichage :	

Le quatorze octobre deux mil vingt et un, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 19 h 00 à la mairie de JALOGNY, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

Etaients présents : GELIN Daniel, DELPEUCH Jean-Luc, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, BORDET Jean-François, DURIAUX Philippe, MARTINOT Rémy, LAPALUS Pierre.

Etaients absents : PROTET Christian, LABULLE Marc, THEVENON René.

Etaients excusés : FARENC Jean-François, PONCET Guy, BURTEAU Gilles.

A été nommé **Secrétaire de séance** : DUPARAY Alexandre

OBJET : SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU

Le Président expose au Conseil Syndical les intérêts logistiques, et financiers de souscrire un contrat d'une durée de 3 ans avec l'agence de l'eau.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la souscription d'un contrat avec l'agence de l'eau.
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le **22 OCT. 2021**

et publication du **29 OCT. 2021**

Le Président,



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-François BORDET